

# JUMEAUVILLE



**bulletin municipal**

MARS 1996







*Madame, Monsieur,*

*Après ce début d'année bien froid, voici le printemps, avec la renaissance de la nature, mais aussi le temps des budgets. Comme toutes les communes rurales, nous devons établir un budget de rigueur, nécessaire en ces périodes de diminution des ressources et d'augmentation des prélèvements - telles la suppression de la franchise postale pour le courrier administratif, ou la mise en place d'une nouvelle comptabilité pour l'assainissement (obligation gouvernementale pour les communes de plus de 500 habitants, et qui laisse présager un renchérissement de l'eau au cours des années prochaines).*

*Nous avons demandé à la CISE d'entreprendre des travaux d'amélioration de la distribution de l'eau dans notre village - changement des compteurs, de vannes hors d'usage, dispositif pour diminuer la quantité de calcaire dans l'eau - afin que la qualité de ce service soit plus en rapport avec ce qu'en attendent les Jumeauvillois.*

*Le projet de garderie pré et post scolaire que nous essayons de mettre en place est maintenant défini : ceci grâce au travail acharné de Madame Audrain et de Monsieur Massy, reste le montage financier toujours délicat en période de récession.*

*Les enfants de la grande classe ont effectué un séjour profitable à la montagne, où chacun aura pu améliorer sa maîtrise du ski.*

*Comme l'indique notre couverture, une partie d'un épisode de "l'Institut" a été tournée à Jumeauville, Grande Rue et au cimetière, sans gêne pour les habitants, ainsi que nous l'avaient assuré les responsables de la production.*

*Les dégradations volontaires des vendredis et samedis soirs du lavoir (tuiles enlevées ou cassées, poubelle défoncée, etc...) ou de la Mairie (projecteurs endommagés, arbustes coupés...) amèneront des mesures autoritaires d'ordre public. Nous ne laisserons pas quelques énergumènes sans scrupule détruire impunément des biens collectifs pour un amusement bien puéril.*

*Je conclurai sur le projet de carrières sur Mézières et Epône. Depuis la révélation de ce dossier, j'ai apporté mon soutien total aux Maires d'Epône et de Mézières et le Conseil Municipal, lors de sa dernière séance a voté une motion demandant l'annulation de ce projet. Une délégation cantonale, composée de Monsieur P. Amouroux, vice-président du Conseil Général et Maire d'Epône, Monsieur P. Blevin, Maire de Mézières, Monsieur G. Rabussier, Maire de Goussonville, Monsieur D. Maurey, Maire de Boinville et moi-même est chargée de rencontrer Monsieur le Prefet des Yvelines, Monsieur le Ministre de l'Industrie et éventuellement Monsieur le Premier Ministre afin que ce projet de carrières soit définitivement abandonné.*

*Notre volonté d'agir pour Jumeauville ne faiblira pas et quelles que soient les difficultés, nous resterons à l'écoute de chacun pour que la vie dans notre village corresponde aux attentes de chacun dans le calme et la sérénité.*

# RESUME DES SEANCES DU CONSEIL

## SEANCE DU 07 DECEMBRE 1995

Après lecture du compte-rendu, M. le Maire informe:

- que le dossier présenté par Jumeauville devant la commission d'enfouissement des lignes EDF/FRANCE TELECOM a été accepté.
- que plusieurs devis ont été demandés pour l'école, car M. HUGUON préférerait que soient refaits les plafonds de son appartement plutôt que toucher l'allocation pour classe de neige.
- Mme NIVERT donne lecture d'un texte détaillant ses raisons de ne pas voter le B.S. 1995.

M. LECOQ secrétaire de séance.

### 1°) TARIF 96 LOCATION SALLE DES FETES

Les tarifs étant restés stables depuis plusieurs années, mais pas les frais de chauffage et d'entretien, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs, soit:

- Jumeauvillois: 1 100 frs.                      - Extérieurs: 2 800 frs.                      - Caution: 2 000 frs.

### 2°) TAUX DE REMUNERATION INSTITUTEUR/SURVEILLANCE CANTINE

Le Conseil, à l'unanimité décide d'établir un taux unique de 58,76 frs/heure pour les instituteurs et professeurs des écoles qui surveillent les enfants à la cantine.

### 3°) TAUX DE REMUNERATION PROFESSEUR D'ANGLAIS

Le Conseil, à l'unanimité, décide de rémunérer le professeur d'anglais à 97,94 frs/heure.

### 4°) COMPTABILITE M49

M. le Maire fait un bref exposé sur la nouvelle comptabilité M49. Celle-ci, imposée par l'Etat et jusque là réservée aux grosses communes, devra également être appliquée à celles de plus de 500 habitants à partir du 1er janvier 1996. Elle vise à transférer les charges et travaux liés à l'assainissement des communes ou groupements de communes (SIVOM...) directement sur les consommateurs d'eau, ce qui alourdira inévitablement les factures.

### 5°) COLIS DE NOEL

Mme FIALAIRE explique la composition du colis de Noël, qui ne dépasserait pas 175,00 frs.

### 6°) QUESTIONS DIVERSES

- Composition de la Commission communale des impôts directs:

Ont été nommés, sur décision de la Direction des Services Fiscaux des Yvelines:

Commissaires titulaires:

ECORCHEVELLE Alain

DENISARD Bernard

LEJARD Joëlle

FIALAIRE Bernadette

FRICHOT Roger

Commissaires suppléants:

BARLET François

LE CORRE Daniel

GIFFAUD Josiane

AUDRAIN Christine

ALEXANDRE Françoise

- Composition du Centre Communal d'Action Sociale

Président : M. SEIGE

Membres élus par le Conseil : Mmes FIALAIRE, CHEVALIER, POTTIER, M. MASSY.

Représentants des associations départementales :

UDAF : Mme BIDET-GRENOUILLEAU  
Retraités : M. DENISARD  
Personnes handicapées : Mme VASSAL  
Personne désignée par le Maire : Mme SOUBIRAN

• Composition de la Caisse des Ecoles

Président : M. SEIGE

Membres élus par le Conseil : Mmes FIALAIRE, PIOT, POTTIER, CHEVALIER

Représentant de l'Education Nationale : M. HUGUON

Représentant du Sous-préfet : Mme MAILLARD

• Modification des statuts du SIVOM

M. BARLET, président du SIVOM, propose une modification des statuts :

- modification du bureau, de façon à ce que chaque commune y soit représentée
- obligation pour les délégués suppléants d'avoir un "pouvoir" des titulaires absents
- possibilité de se réunir et délibérer valablement dans n'importe quelle commune du SIVOM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces modifications des statuts du SIVOM.

• Achat matériel informatique et communication

M. le Maire propose d'acheter un télécopieur (4 800 frs H.T.) ainsi qu'une imprimante à aiguille (4 950 frs H.T.) pour remplacer l'actuelle qui arrive en bout de course. Après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité (12 voix pour, 1 abstention)

- autorise M. le Maire à engager ces dépenses
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 2140 du B.P. 96.

• L'assurance GROUPAMA rembourse 20 806 frs pour le vol informatique et les dégâts.

• Le repas de Noël des enfants sera le 14 décembre. Les conseillers qui y assisteront paieront 22,60 frs.

• L'arbre de Noël des enfants de l'école aura lieu le 21 décembre. Mme MAILLARD, membre de la Caisse des Ecoles, offre le lait.

• M. LANGLOIS informe le Conseil que la D.D.A. propose de remonter un dossier pour la réfection des chemins et demande l'inscription de 30 000 frs au Budget Primitif 1996.

• Mme AUDRAIN évoque la boue que laissent derrière eux les tracteurs sortant des champs, ce qui rend la route dangereuse et engage la responsabilité de l'agriculteur en cas d'accident.

• Mme CHEVALIER indique que la composition du bureau de l'association des propriétaires de gîtes sera modifiée, et qu'elle y sera candidate, en tant que représentante de la commune.

• Mme AUDRAIN fait un point sur le projet de garderie/centre aéré dont elle et M. MASSY s'occupent. 38 familles ont répondu au questionnaire, ce qui concerne 59 enfants. Des contacts sont pris auprès du Conseil Général, de la C.A.F. et des autres organismes compétents.

-----

## SEANCE DU 29 FEVRIER 1996

Mme CHEVALIER secrétaire de séance.

### 1°) ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

La dernière Assemblée Générale avait eu lieu en 1992 et n'était pas valable pour des raisons administratives (non transmission des délibérations). Une réunion préparatoire s'est tenue le 14 février, où en accord avec la DDAF, il a été décidé de désigner 12 membres afin de constituer le bureau de l'AFR, soit 6 membres désignés par la Chambre d'Agriculture et 6 par le Conseil Municipal.

Les 6 propriétaires désignés par la Chambre d'Agriculture sont :

- MM. MURET Raymond, QUINET Jean, COCHIN Bruno,  
MAILLARD René, LEGOUX Alexandre, Mme CORCORAL-BENOIST Yvette

Les 6 propriétaires désignés à l'unanimité par le Conseil Municipal sont :

- MM. FRICHOT Roger, SAUZET Manuel, DUCRET André,  
ECORCHEVELLE Alain, TAILLARD Michel, DUTERTRE Raymond

### 2°) INDEMNITE DE CONSEIL ET DE GESTION 1995 DU RECEVEUR MUNICIPAL

La demande du receveur concernant son indemnité 1995, soit 2342 frs, est parvenue en Mairie après la clôture des comptes de l'année. A l'unanimité, le Conseil décide de lui verser cette somme et dit que les crédits seront inscrits à l'article 615 du Budget.

### 3°) MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

- Le poste d'agent d'entretien de 4 h/semaine créé le 26/01/95 est supprimé, l'agent nommé à ce poste ayant démissionné.

- Le poste d'auxiliaire de section enfantine, de 20 h/semaine, créé le 09/09/92 est remplacé par le poste d'agent d'entretien faisant fonction d'ASEM, avec 27 h/semaine. L'entretien de l'école sera assuré par l'agent nommé sur ce poste, actuellement Melle M.L. FAIVRE.

### 4°) DEMANDE DE SUBVENTION F.G.E.R

Un nouveau dossier présentant un projet de réfection des chemins, en particulier des Débats, du Vieux Moulin, des Rabouines a été présenté pour 1996. Le devis s'élève à 83 000 frs. Le Conseil approuve à l'unanimité cette demande, sollicitant une subvention au taux le plus fort.

### 5°) APPLICATION M49

Au cours de la dernière réunion du SIVOM, il a été décidé d'appliquer la comptabilité M49 en globalité au SIVOM. Les subventions d'assainissement 1996 versées par la CISE iront donc au SIVOM et non plus aux communes comme précédemment. La taxe d'assainissement reste fixée à 1,65%, comme en 1995. Ces nouvelles dispositions imposées par la réglementation risquent d'entraîner une hausse du coût de l'eau dans l'avenir.

### 6°) SUBVENTIONS COMMUNALES 1996

- La subvention communale du comité des fêtes est de 3 000 frs. Compte tenu de ses nombreuses activités, le Conseil accepte de la porter à 4 000 frs, si le budget le permet.

- Jumeauville Loisirs maintient sa demande à 10 000 frs pour 1996.

Concernant les autres subventions, quelques modifications sont apportées :

- Recherche pour le coeur : 100 frs
- Ligue contre le cancer : 100 frs
- La subvention versée à la mutuelle du Trésor est supprimée

## 7°) JEUX INTERVILLAGES

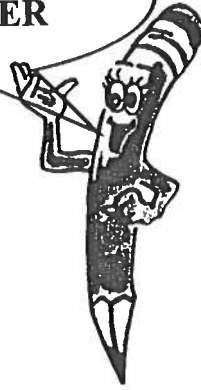
Créés à Epône il y a quelques années, ils n'ont pas eu lieu en 1995. Le Conseil approuve la création d'une association cantonale pour organiser ces jeux. La participation financière des communes serait proportionnelle au nombre d'habitants.

## 8°) QUESTIONS DIVERSES

- Statuts SIVOM : la sous-préfecture accepte la modification avec une légère variante sur les « pouvoirs » aux délégués suppléants, qui sont inutiles.
  - Villages fleuris : la commune participera dans la catégorie 300 à 1000 habitants.
  - Extension SECOBRA : après le dépôt d'un permis de construire par la SECOBRA en mairie de Maule, une demande de raccordement au réseau de Jumeauville a été formulée par la CISE. M. LE Maire a refusé cette nouvelle adduction tant que des travaux sérieux d'amélioration de la distribution de l'eau ne seraient pas entrepris. Depuis, la CISE change les compteurs de plus de 12 ans, les vannes d'arrêt hors d'usage, et modifie l'arrivée d'eau au château d'eau afin de réduire la formation de calcaire dans l'eau.
  - Projet de carrières : une motion est votée : « A l'unanimité, le Conseil Municipal de Jumeauville s'élève contre le projet de carrières de Mézières et Epône et souhaite que ce projet soit abandonné ».
  - Analyse de l'eau : l'eau est propre à la consommation et conforme aux normes.
  - Franchise postale : supprimée pour tous les courriers administratifs, l'Etat promet une augmentation de la DGF pour compenser cette dépense.
  - Le Conseil accepte la décision de Montainville qui demande son retrait du SITS.
  - La société HAMSTER PRODUCTIONS a versé un don de 4 000 frs à la Caisse des Ecoles.
  - Projet de garderie : Mme AUDRAIN expose les différentes démarches qu'elle et M. MASSY ont entreprises pour la création d'une garderie pré et postscolaire. Le Conseil apprécie le travail effectué, mais les décisions seront prises lors d'une prochaine séance.
  - M. DROUIN demande que l'on fasse des travaux de finition à la ferme PETIT.
  - Une mise en demeure a été faite au sujet des caravanes qui stationnent à l'entrée du village.
  - Mme CHEVALIER et M. LECOQ rendent compte de la réunion du SILYA, où le budget a été voté. La participation 1996 s'élève à 2 700 frs par élève fréquentant le lycée Van Gogh.
-



**SUR VOTRE  
CALENDRIER**



<b>AVRIL</b>	le	13	initiation tir à l'arc
	le	14	sortie V.T.T.
	le	14	sortie peinture à Lavacourt
	le	14	concours de pétanque
	les 19/20/21 du 22 au 26		
<b>MAI</b>	le	5	tennis : tournoi double mixte
	le	8	commémoration du 8 mai et remise de diplômes
	le	12	sortie V.T.T.
	le	12	sortie peinture sur péniche "La Gabrielle"
	le	16	concours de pétanque
<b>JUIN</b>	le	8	repas des Anciens
	le	8	exposition des élèves section peinture
	le	9	sortie V.T.T.
	le	9	kermesse et animation section peinture
	le	16	tennis : finale du tournoi en simple
	le	22	kermesse de l'école
	le	23	concours de pétanque
	le	30	sortie Jumeauville-Loisirs
<b>JUILLET</b>	le	13	fête nationale
	le	13	concours de pétanque
<b>AOUT</b>			8 jours à la mer... en V.T.T.
<b>SEPTEMBRE</b>	le	8	sortie V.T.T.
	le	8	concours de pétanque
	le	15	exposition peinture
	le	15	brocante
	le	22	sortie V.T.T.

**PAGE  
PRATIQUE**

**ENCOMBRANTS**

Le ramassage des encombrants  
aura lieu les 18 avril, 16 mai,  
20 juin, 18 juillet, 15 août,  
et 19 septembre.

**OPERATION BRIOCHES**

“L'ENVOL” A.P.E.I. organise sa traditionnelle  
“OPERATION BRIOCHES” les SAMEDI 30 et  
DIMANCHE 31 MARS. La vente des brioches  
est organisée au profit des personnes  
handicapées mentales (enfants et adultes)  
de notre région, dont “L'ENVOL” assume,  
depuis plus de 30 ans, la prise en charge  
dans ses 5 établissements.

Les brioches seront vendues 5 frs pièce.  
Tous les vendeurs seront munis d'un badge.

MERCI DE L'ACCUEIL QUE VOUS  
RESERVEREZ A TOUS CES BENEVOLES !

*Vous êtes veuve...*

**NE RESTEZ PAS ISOLEE !**

*Une ASSOCIATION pour INFORMER,  
AIDER, DEFENDRE les intérêts  
moraux et matériels des veuves,  
les REPRESENTER auprès des  
Pouvoirs Publics, a été créée à  
votre intention :*

**L'ASSOCIATION DES VEUVES  
CIVILES DES YVELINES  
14, rue du Parc de Clagny  
78000 VERSAILLES - ☎ 39 53 12 46**

*rattachée à la  
FEDERATION DES ASSOCIATIONS  
DES VEUVES (F.A.V.E.C.)  
(Reconnue d'utilité publique)*

Responsable à MAULE  
Mme CORCORAL-BENOIST  
Bois Henry  
☎ 30 90 70 24

**LA CAISSE D'ALLOCATIONS  
FAMILIALES DES YVELINES**

*vous informe de la fermeture  
exceptionnelle de ses guichets  
les samedis 20 avril, 18 mai,  
et 22 juin 1996*

**CHANGEMENT  
D'HEURE**

**Attention! Nous changerons  
d'heure dans la nuit du 30  
au 31 mars (à 2 heures, il  
sera 3 heures) 1 heure de  
moins à dormir!**

### RADIOGRAPHIES PERIMEES

Du 15 février au 15 mai 1996, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) des Yvelines et Pharmaciens sans Frontières mènent une action commune : récolter des fonds pour financer un projet éducatif au Népal. Le moyen : collecter des radiographies périmées, lesquelles seront revendues au poids à une entreprise spécialisée, qui en récupérera les pellicules d'argent.

Vous pouvez déposer ces radiographies à l'accueil de chacun des centres de traitement de la CPAM, ou dans un point d'accueil desservi par une camionnette.

Qu'est-ce qu'une radiographie périmée? il s'agit en général de radiographies de plus de 4 ou 5 ans, dont la pathologie a trouvé son issue dans la guérison.

Ces radiographies, devenues inutiles, sont dites "périmées"

### SECURITE SOCIALE

Nous vous rappelons que, pour tous renseignements ou dépôts de dossiers, la camionnette de la C.P.A.M. passe tous les mardis, de 14 heures à 14heures15, place de la Mairie

### LA BANDE FM

87.8	FRANCE INTER
88.2	ICI ET MAINTENANT
88.6	RADIO SOLEIL
89.0	RFI
89.4	RADIO LIBERTAIRE
89.9	RADIO TSF
90.4	NOSTALGIE
90.9	CHANTE FRANCE
91.3	CHERIE FM
91.7/92.1	FRANCE MUSIQUE
92.6	TROPIC FM
93.1	RADIO ALIGRE
93.5/93.9	FRANCE CULTURE
94.3	RADIO ORIENT
94.8	RADIO SHALOM
95.2	RADIO TOUR EIFFEL
95.6	RADIO COURTOISIE
96.0	SKYROCK
96.4	BFM
96.9	VOLTAGE FM
97.4	RIRE ET CHANSONS
97.8	ADO FM
98.0	RADIO ENGHEN
98.2	F G
98.6	ALFA
98.8	ESPACE FM
99.0	RADIO LATINA
99.5	FRANCE MAGHREB
99.9	O'FM
100.3	NRJ
100.7	FRANCE PROTESTANTE/NOTRE DAME
101.1	RADIO CLASSIQUE
101.5	RADIO NOVA
101.9	FUN RADIO
102.3	OUI FM
102.7	RADIO MONTMARTRE
103.1	RMC
103.5	LE POSTE PARISIEN
103.9	RFM
104.3	RTL
104.7	EUROPE 1
105.1	FIP
105.5	FRANCE INFO
105.9	RTL 2
106.3	PARIS PLURIELLE
106.7	BEUR FM/FEMININ PLURIEL
107.1	RADIO BLEUE
107.5	AFRICA N°1

### **TDF Télédiffusion de France**

**vous informe**

**Les services de la protection de la réception en télévision pour l'Ile-de-France sont établis à l'adresse suivante :**

**Télédiffusion de France  
Développement technique  
Ile-de-France  
4, Centrale Parc  
Avenue Sully Prud'homme  
92298 CHATENAY-MALABRY  
CEDEX**

**Pour renseigner les usagers se déclarant gênés dans la réception des émissions de télévision :**

**☎ 49 65 22 10**

**Responsable de la zone territoriale des Yvelines :**

**☎ 49 65 10 08**



# UN TOURNAGE DE L'INSTIT A JUMEAUVILLE !

L'excitation était grande dans notre paisible village avec l'arrivée de l'équipe de tournage d'un film.

Et pas n'importe lequel ! Pensez donc : le 15ème épisode de l'Instit, une série qui ne comporte pas moins d'une vingtaine de films que nous pouvons voir sur France 2.

Notre curiosité piquée au vif, il nous fallait absolument rencontrer cette équipe afin de percer les secrets d'une réalisation.

Madame Nicole CARMET, Directrice de Production a eu la gentillesse de nous recevoir afin de nous livrer presque toutes les informations.

Tout d'abord, ne pensez pas que notre village est répertorié dans un Guinness quelconque des sites à faire découvrir par le biais des tournages de films (on aurait pu en effet le penser, après Orages d'Été, voici l'Instit !). Non, pas du tout, tout cela n'est dû qu'au hasard ! Enfin, heureusement pour nous, notre village a su conserver un côté "Rustique Rural" qui semble très prisé des productions !

Sachez enfin que pour ce film de 90 minutes environ, il faut prévoir, dans l'ordre :

- 5 semaines de préparation : repérages, choix des décors, des costumes et bien sûr des acteurs
- 22 jours de tournage
- 1 mois 1/2 pour le montage, c'est à dire l'assemblage des scènes, le mélange des images avec les bruitages, le son et la musique.

Lorsque l'on sait que cet épisode comporte 117 scènes différentes, on comprend qu'un mois 1/2 soit nécessaire, d'autant plus que chaque scène nécessite un minimum de 2 prises.

Cet épisode sera livré à France 2 le 15 juin 1996 et nous devrions pouvoir le regarder au mois de septembre prochain.



Sachez que 4 "Instit" sont tournés en une année et que 30 personnes se trouvent employées pour chaque film, + les acteurs.

Une question nous paraissait importante : Qui invente ces "histoires" ?

Il s'agit d'un Directeur de Collection qui, avec son équipe, écrit chaque épisode, tout en respectant scrupuleusement l'idée de base de l'Instit, à savoir, toujours un côté "social moralisateur, très proche de la France rurale".

Enfin, Jumeauville n'est pas le seul village à l'honneur pour cet épisode. En effet, l'équipe nous a quitté le 29 février pour rejoindre Beynes où d'autres scènes seront tournées avec les enfants de cette commune.

N'hésitez pas, faites comme nous, surveillez vos programmes télé de la rentrée

Dès qu'apparaîtra l'Instit avec pour titre "Demain dès l'aube", branchez vos magnétoscopes afin d'avoir la surprise de voir, parmi les figurants, peut-être vos voisins, vos amis, ou tout du moins une de vos connaissances !

# RENCONTRE AVEC UN HOMME SIMPLE

Après avoir obtenu tous les renseignements techniques sur le tournage du film, il était important pour nous de rencontrer la "Vedette" de ce film.

Armés de patience, nous nous sommes rendus sur les lieux du tournage.

Nous guettions avec anxiété le moment où Gérard KLEIN pourrait nous accorder un petit entretien.

Dès la 1ère question, on s'aperçoit très vite qu'après tout, d'accord, il est acteur, mais ce n'est qu'un métier comme tant d'autres !

Non, ce qui lui tient particulièrement à coeur, sa véritable passion, c'est la terre, les gens, les vraies valeurs !

Et nous voilà donc partis à parler de tout, sauf de cinéma.



Pèle mèle, il nous livre ses vraies difficultés en tant qu'éleveur de vaches "Salers" en Auvergne, ses impressions sur le milieu agricole européen qui n'est pas aussi simple qu'on le croirait, et certainement pas aussi propre qu'il le devrait.

Difficile semble-t-il lorsqu'on s'appelle Gérard KLEIN et que l'on est connu de tout un chacun de se faire accepter et respecter dans un milieu aussi fermé que l'agriculture.

Et pourtant, cet écologiste dans l'âme, qui refuse de couper les cornes de ses vaches, devrait pouvoir se faire entendre !

Et encore, n'a-t-il pas raison de nous faire réfléchir sur notre Société qui a perdu tout goût pour le travail que nos aïeux ont su assumer avec joie malgré la difficulté ?

N'est-il pas vrai que la France a la chance d'avoir un coeur rural que l'on ne sait plus mettre en avant ?

Nos vraies valeurs sont aujourd'hui bafouées. Les médias en seraient-ils responsables ?

Il a beaucoup de choses à dire Gérard KLEIN !

Savez-vous que grâce à lui la déviation d'Houdan est sans doute la plus belle de France ?

Il s'est tellement battu contre son trajet, sans pour autant obtenir gain de cause, que les pouvoirs publics se sont sentis obligés de tout faire pour embellir un désastre ! C'est au moins ça de gagné !

Notre Département y a néanmoins perdu un Adjoint au Maire qui avait des choses à dire et à faire. Dommage.

En résumé, nous avons eu la chance de rencontrer un homme simple, franc, enrichissant.

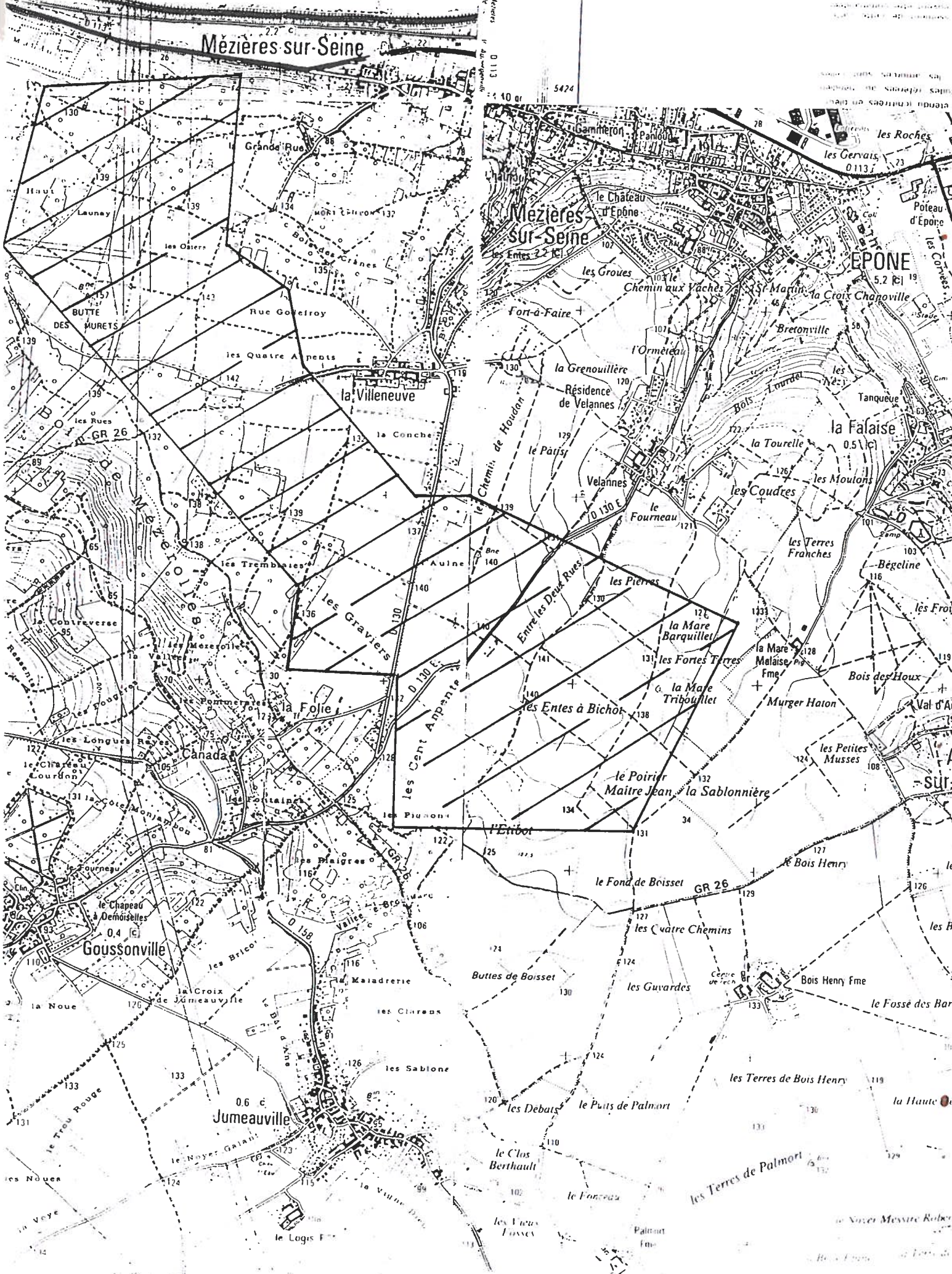
L'entretien fût bien court par rapport à ce qu'il avait encore à nous dire.

A une prochaine fois peut-être.

Il est des rencontres qui marquent, celle-ci en fait partie.

Merci Gérard KLEIN !





# Mezières sur-Seine

# Mezières sur-Seine

# ÉPONE

# Goussonville

# Jumeauville

# A sur-

Map labels and features include:  
- **Topographic Features:** Contour lines, elevation markers (e.g., 130, 140, 150, 160, 170, 180, 190, 200, 210, 220, 230, 240, 250, 260, 270, 280, 290, 300, 310, 320, 330, 340, 350, 360, 370, 380, 390, 400, 410, 420, 430, 440, 450, 460, 470, 480, 490, 500, 510, 520, 530, 540, 550, 560, 570, 580, 590, 600, 610, 620, 630, 640, 650, 660, 670, 680, 690, 700, 710, 720, 730, 740, 750, 760, 770, 780, 790, 800, 810, 820, 830, 840, 850, 860, 870, 880, 890, 900, 910, 920, 930, 940, 950, 960, 970, 980, 990, 1000).  
- **Roads:** GR 26, D 130 E, D 158, D 130, D 130 F, D 130 G, D 130 H, D 130 I, D 130 J, D 130 K, D 130 L, D 130 M, D 130 N, D 130 O, D 130 P, D 130 Q, D 130 R, D 130 S, D 130 T, D 130 U, D 130 V, D 130 W, D 130 X, D 130 Y, D 130 Z, D 130 AA, D 130 AB, D 130 AC, D 130 AD, D 130 AE, D 130 AF, D 130 AG, D 130 AH, D 130 AI, D 130 AJ, D 130 AK, D 130 AL, D 130 AM, D 130 AN, D 130 AO, D 130 AP, D 130 AQ, D 130 AR, D 130 AS, D 130 AT, D 130 AU, D 130 AV, D 130 AW, D 130 AX, D 130 AY, D 130 AZ, D 130 BA, D 130 BB, D 130 BC, D 130 BD, D 130 BE, D 130 BF, D 130 BG, D 130 BH, D 130 BI, D 130 BJ, D 130 BK, D 130 BL, D 130 BM, D 130 BN, D 130 BO, D 130 BP, D 130 BQ, D 130 BR, D 130 BS, D 130 BT, D 130 BU, D 130 BV, D 130 BW, D 130 BX, D 130 BY, D 130 BZ, D 130 CA, D 130 CB, D 130 CC, D 130 CD, D 130 CE, D 130 CF, D 130 CG, D 130 CH, D 130 CI, D 130 CJ, D 130 CK, D 130 CL, D 130 CM, D 130 CN, D 130 CO, D 130 CP, D 130 CQ, D 130 CR, D 130 CS, D 130 CT, D 130 CU, D 130 CV, D 130 CW, D 130 CX, D 130 CY, D 130 CZ, D 130 DA, D 130 DB, D 130 DC, D 130 DD, D 130 DE, D 130 DF, D 130 DG, D 130 DH, D 130 DI, D 130 DJ, D 130 DK, D 130 DL, D 130 DM, D 130 DN, D 130 DO, D 130 DP, D 130 DQ, D 130 DR, D 130 DS, D 130 DT, D 130 DU, D 130 DV, D 130 DW, D 130 DX, D 130 DY, D 130 DZ, D 130 EA, D 130 EB, D 130 EC, D 130 ED, D 130 EE, D 130 EF, D 130 EG, D 130 EH, D 130 EI, D 130 EJ, D 130 EK, D 130 EL, D 130 EM, D 130 EN, D 130 EO, D 130 EP, D 130 EQ, D 130 ER, D 130 ES, D 130 ET, D 130 EU, D 130 EV, D 130 EW, D 130 EX, D 130 EY, D 130 EZ, D 130 FA, D 130 FB, D 130 FC, D 130 FD, D 130 FE, D 130 FF, D 130 FG, D 130 FH, D 130 FI, D 130 FJ, D 130 FK, D 130 FL, D 130 FM, D 130 FN, D 130 FO, D 130 FP, D 130 FQ, D 130 FR, D 130 FS, D 130 FT, D 130 FU, D 130 FV, D 130 FW, D 130 FX, D 130 FY, D 130 FZ, D 130 GA, D 130 GB, D 130 GC, D 130 GD, D 130 GE, D 130 GF, D 130 GG, D 130 GH, D 130 GI, D 130 GJ, D 130 GK, D 130 GL, D 130 GM, D 130 GN, D 130 GO, D 130 GP, D 130 GQ, D 130 GR, D 130 GS, D 130 GT, D 130 GU, D 130 GV, D 130 GW, D 130 GX, D 130 GY, D 130 GZ, D 130 HA, D 130 HB, D 130 HC, D 130 HD, D 130 HE, D 130 HF, D 130 HG, D 130 HH, D 130 HI, D 130 HJ, D 130 HK, D 130 HL, D 130 HM, D 130 HN, D 130 HO, D 130 HP, D 130 HQ, D 130 HR, D 130 HS, D 130 HT, D 130 HU, D 130 HV, D 130 HW, D 130 HX, D 130 HY, D 130 HZ, D 130 IA, D 130 IB, D 130 IC, D 130 ID, D 130 IE, D 130 IF, D 130 IG, D 130 IH, D 130 II, D 130 IJ, D 130 IK, D 130 IL, D 130 IM, D 130 IN, D 130 IO, D 130 IP, D 130 IQ, D 130 IR, D 130 IS, D 130 IT, D 130 IU, D 130 IV, D 130 IW, D 130 IX, D 130 IY, D 130 IZ, D 130 JA, D 130 JB, D 130 JC, D 130 JD, D 130 JE, D 130 JF, D 130 JG, D 130 JH, D 130 JI, D 130 JJ, D 130 JK, D 130 JL, D 130 JM, D 130 JN, D 130 JO, D 130 JP, D 130 JQ, D 130 JR, D 130 JS, D 130 JT, D 130 JU, D 130 JV, D 130 JW, D 130 JX, D 130 JY, D 130 JZ, D 130 KA, D 130 KB, D 130 KC, D 130 KD, D 130 KE, D 130 KF, D 130 KG, D 130 KH, D 130 KI, D 130 KJ, D 130 KK, D 130 KL, D 130 KM, D 130 KN, D 130 KO, D 130 KP, D 130 KQ, D 130 KR, D 130 KS, D 130 KT, D 130 KU, D 130 KV, D 130 KW, D 130 KX, D 130 KY, D 130 KZ, D 130 LA, D 130 LB, D 130 LC, D 130 LD, D 130 LE, D 130 LF, D 130 LG, D 130 LH, D 130 LI, D 130 LJ, D 130 LK, D 130 LL, D 130 LM, D 130 LN, D 130 LO, D 130 LP, D 130 LQ, D 130 LR, D 130 LS, D 130 LT, D 130 LU, D 130 LV, D 130 LW, D 130 LX, D 130 LY, D 130 LZ, D 130 MA, D 130 MB, D 130 MC, D 130 MD, D 130 ME, D 130 MF, D 130 MG, D 130 MH, D 130 MI, D 130 MJ, D 130 MK, D 130 ML, D 130 MM, D 130 MN, D 130 MO, D 130 MP, D 130 MQ, D 130 MR, D 130 MS, D 130 MT, D 130 MU, D 130 MV, D 130 MW, D 130 MX, D 130 MY, D 130 MZ, D 130 NA, D 130 NB, D 130 NC, D 130 ND, D 130 NE, D 130 NF, D 130 NG, D 130 NH, D 130 NI, D 130 NJ, D 130 NK, D 130 NL, D 130 NM, D 130 NN, D 130 NO, D 130 NP, D 130 NQ, D 130 NR, D 130 NS, D 130 NT, D 130 NU, D 130 NV, D 130 NW, D 130 NX, D 130 NY, D 130 NZ, D 130 OA, D 130 OB, D 130 OC, D 130 OD, D 130 OE, D 130 OF, D 130 OG, D 130 OH, D 130 OI, D 130 OJ, D 130 OK, D 130 OL, D 130 OM, D 130 ON, D 130 OO, D 130 OP, D 130 OQ, D 130 OR, D 130 OS, D 130 OT, D 130 OU, D 130 OV, D 130 OW, D 130 OX, D 130 OY, D 130 OZ, D 130 PA, D 130 PB, D 130 PC, D 130 PD, D 130 PE, D 130 PF, D 130 PG, D 130 PH, D 130 PI, D 130 PJ, D 130 PK, D 130 PL, D 130 PM, D 130 PN, D 130 PO, D 130 PP, D 130 PQ, D 130 PR, D 130 PS, D 130 PT, D 130 PU, D 130 PV, D 130 PW, D 130 PX, D 130 PY, D 130 PZ, D 130 QA, D 130 QB, D 130 QC, D 130 QD, D 130 QE, D 130 QF, D 130 QG, D 130 QH, D 130 QI, D 130 QJ, D 130 QK, D 130 QL, D 130 QM, D 130 QN, D 130 QO, D 130 QP, D 130 QQ, D 130 QR, D 130 QS, D 130 QT, D 130 QU, D 130 QV, D 130 QW, D 130 QX, D 130 QY, D 130 QZ, D 130 RA, D 130 RB, D 130 RC, D 130 RD, D 130 RE, D 130 RF, D 130 RG, D 130 RH, D 130 RI, D 130 RJ, D 130 RK, D 130 RL, D 130 RM, D 130 RN, D 130 RO, D 130 RP, D 130 RQ, D 130 RR, D 130 RS, D 130 RT, D 130 RU, D 130 RV, D 130 RW, D 130 RX, D 130 RY, D 130 RZ, D 130 SA, D 130 SB, D 130 SC, D 130 SD, D 130 SE, D 130 SF, D 130 SG, D 130 SH, D 130 SI, D 130 SJ, D 130 SK, D 130 SL, D 130 SM, D 130 SN, D 130 SO, D 130 SP, D 130 SQ, D 130 SR, D 130 SS, D 130 ST, D 130 SU, D 130 SV, D 130 SW, D 130 SX, D 130 SY, D 130 SZ, D 130 TA, D 130 TB, D 130 TC, D 130 TD, D 130 TE, D 130 TF, D 130 TG, D 130 TH, D 130 TI, D 130 TJ, D 130 TK, D 130 TL, D 130 TM, D 130 TN, D 130 TO, D 130 TP, D 130 TQ, D 130 TR, D 130 TS, D 130 TT, D 130 TU, D 130 TV, D 130 TW, D 130 TX, D 130 TY, D 130 TZ, D 130 UA, D 130 UB, D 130 UC, D 130 UD, D 130 UE, D 130 UF, D 130 UG, D 130 UH, D 130 UI, D 130 UJ, D 130 UK, D 130 UL, D 130 UM, D 130 UN, D 130 UO, D 130 UP, D 130 UQ, D 130 UR, D 130 US, D 130 UT, D 130 UY, D 130 UZ, D 130 VA, D 130 VB, D 130 VC, D 130 VD, D 130 VE, D 130 VF, D 130 VG, D 130 VH, D 130 VI, D 130 VJ, D 130 VK, D 130 VL, D 130 VM, D 130 VN, D 130 VO, D 130 VP, D 130 VQ, D 130 VR, D 130 VS, D 130 VT, D 130 VY, D 130 VZ, D 130 WA, D 130 WB, D 130 WC, D 130 WD, D 130 WE, D 130 WF, D 130 WG, D 130 WH, D 130 WI, D 130 WJ, D 130 WK, D 130 WL, D 130 WM, D 130 WN, D 130 WO, D 130 WP, D 130 WQ, D 130 WR, D 130 WS, D 130 WT, D 130 WY, D 130 WZ, D 130 XA, D 130 XB, D 130 XC, D 130 XD, D 130 XE, D 130 XF, D 130 XG, D 130 XH, D 130 XI, D 130 XJ, D 130 XK, D 130 XL, D 130 XM, D 130 XN, D 130 XO, D 130 XP, D 130 XQ, D 130 XR, D 130 XS, D 130 XT, D 130 XY, D 130 XZ, D 130 YA, D 130 YB, D 130 YC, D 130 YD, D 130 YE, D 130 YF, D 130 YG, D 130 YH, D 130 YI, D 130 YJ, D 130 YK, D 130 YL, D 130 YM, D 130 YN, D 130 YO, D 130 YP, D 130 YQ, D 130 YR, D 130 YS, D 130 YT, D 130 YZ, D 130 ZA, D 130 ZB, D 130 ZC, D 130 ZD, D 130 ZE, D 130 ZF, D 130 ZG, D 130 ZH, D 130 ZI, D 130 ZJ, D 130 ZK, D 130 ZL, D 130 ZM, D 130 ZN, D 130 ZO, D 130 ZP, D 130 ZQ, D 130 ZR, D 130 ZS, D 130 ZT, D 130 ZY, D 130 ZZ.



## LE POINT SUR LES CARRIERES

A la fin de l'année 1995, a été déposé sur le bureau de quelques élus un dossier concernant le projet de création d'une zone spéciale de recherche et d'exploitation pour le calcaire cimentier. Il est aussi prévu une zone plus grande autour de la région de Guitrancourt.

Le but de cette carrière est de permettre l'autosuffisance de la région parisienne en ce qui concerne ses besoins en ciment pour les cinquante années à venir.

Ce projet est à l'étude depuis 1988 et a été transmis au Préfet en 1995. Il a été réalisé sans concertation avec les communes concernées et il est en contradiction avec la loi de décentralisation de 1981 qui stipule que les communes ont la maîtrise totale de leur P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols).

Les limites territoriales sont définies, elles englobent une surface de 520 hectares et prévoient la possibilité d'utiliser la procédure d'expropriation pour assurer la pérennité de l'emprise foncière. Mais le décret concernant l'article 109 du code minier à propos de cette mesure n'a pas encore été promulgué.

Si ce projet aboutit, il coupera en deux les communes de Mézières et d'Epône. Il faudra aussi modifier l'ensemble de la voirie sur le plateau.

Outre l'impact visuel de cette activité, ce projet sera une source de nuisances dues aux poussières, aux bruits, aux passages successifs des camions.....

La création d'une telle zone induirait l'installation d'une usine de fabrication de ciment avec tous les désagréments que cela implique. Elle serait obligatoirement implantée sur la commune de Mézières ou d'Epône.

Les autres arguments avancés pour cette création font état de création d'emplois et de retombées financières pour les communes concernées par le biais des taxes professionnelles.

Qu'en pense la population?

Le canton de Guerville et ses alentours immédiats supportent déjà des zones industrielles très importantes avec certaines entreprises comportant un risque majeur (comme la SARP à Limay), la centrale EDF de Porcheville, les installations EDF de Boinville et les lignes à haute tension, la décharge d'Arnouville, la cimenterie de Gargenville, le complexe industriel de Flins et les centres commerciaux., la future usine de traitement des ordures à Guerville, la future liaison routière entre Cergy-Pontoise et Saint Quentin en Yvelines... D'aucuns pensent que c'est déjà suffisant.

Les seules personnes qui seraient favorables à cette activité sont celles dont les maisons sont situées sur la zone et qui espèrent toucher des indemnités conséquentes.

Autrement deux associations se sont constituées contre ce projet :

A.S.T.E.R dont un des représentants est R. Edwards 51 Grande Rue à Jumeauville,  
A.I.M.E.R dont un des représentants est B. Morin 20 rue des Ligneux à Mézières.

Les agriculteurs, par l'intermédiaire de leur Chambre d'Agriculture et de leurs Syndicats se sont élevés contre ce projet.

Qu'en pensent les élus ?

Le 12 décembre 1995, le Conseil Municipal de Mézières a émis à l'unanimité le voeu que ce projet ne se réalise pas.

Le Conseil Municipal d'Epône a émis un voeu similaire quelques jours plus tard.

Le 26 février 1996, le Conseil Municipal de Jumeauville, unanime, a voté une motion condamnant ce projet de carrières et souhaite qu'il soit totalement et purement abandonné.

D'autres Conseils Municipaux ont voté des résolutions semblables.

Monsieur Cuq, Député de la Circonscription, monsieur Blévin Maire de Mézières et monsieur Amouroux, Maire d'Epône et Vice Président du Conseil Général ont déjà alerté le gouvernement car:

c'est le non respect des décisions prises concernant la protection de l'environnement,

c'est la remise en cause du Plan d'Occupation des Sols par les communes,

c'est le déni de la vocation agricole de Mézières et Epône,

c'est la disparition d'une cinquantaine d'emplois agricoles non contrebalancés par des créations d'emplois,

c'est peut-être la fermeture de l'usine de Cormeilles (il y aurait uniquement transfert d'emplois),

il existerait d'autres sites en Ile de France, qui seraient demandeurs.

Les élus du canton de Guerville, réunis le 2 mars 1996 ont adopté à l'unanimité une motion proposée par monsieur Amouroux condamnant ce projet et reprenant les points développés ci-dessus.

De plus, une commission des élus, sur proposition de monsieur Grihon (élu de Mézières) a été composée. Elle est chargée de suivre pas à pas l'évolution de ce dossier, d'alerter les autorités politiques et ministérielles afin de faire "enterrer" de manière définitive et sans équivoque ce projet. Notre Maire, monsieur Seige, en fait partie ainsi que d'autres Maires du canton et que monsieur Cuq, les premiers magistrats de chaque commune ayant plus de poids que les simples conseillers.

Cette commission est déjà au travail.

Que sont ces lieux devenus  
Que j'avais de si près vus  
Etant labourés  
Ils ont été trop disputés  
Je crois le béton les a ôtés  
Nature est morte.

Les Entes à Bichot  
Et la Mare Barquillet  
Ne sont plus que des souvenirs  
Qu'avec le temps  
le vent disperse.  
Comme il ne reste plus Les Fortes Terres  
Ainsi que La Glaisière  
Les Moulins D'En Haut  
et La Mare Tribouillet  
Se sont aussi fait ensevelir  
Finis Les Cent Arpents  
Quelle Tristesse.

Que sont ces lieux entretenus  
Que j'avais si souvent parcourus  
Etant promeneur  
Ils ont été âprement convoités  
Je crois l'homme les a oubliés  
Nature est morte.

Que sont ces lieux devenus  
Que j'avais si souvent aperçus  
Etant émerveillé  
Ils ont été trop bafoués  
Je crois le blanc les a rongés  
Nature est morte.

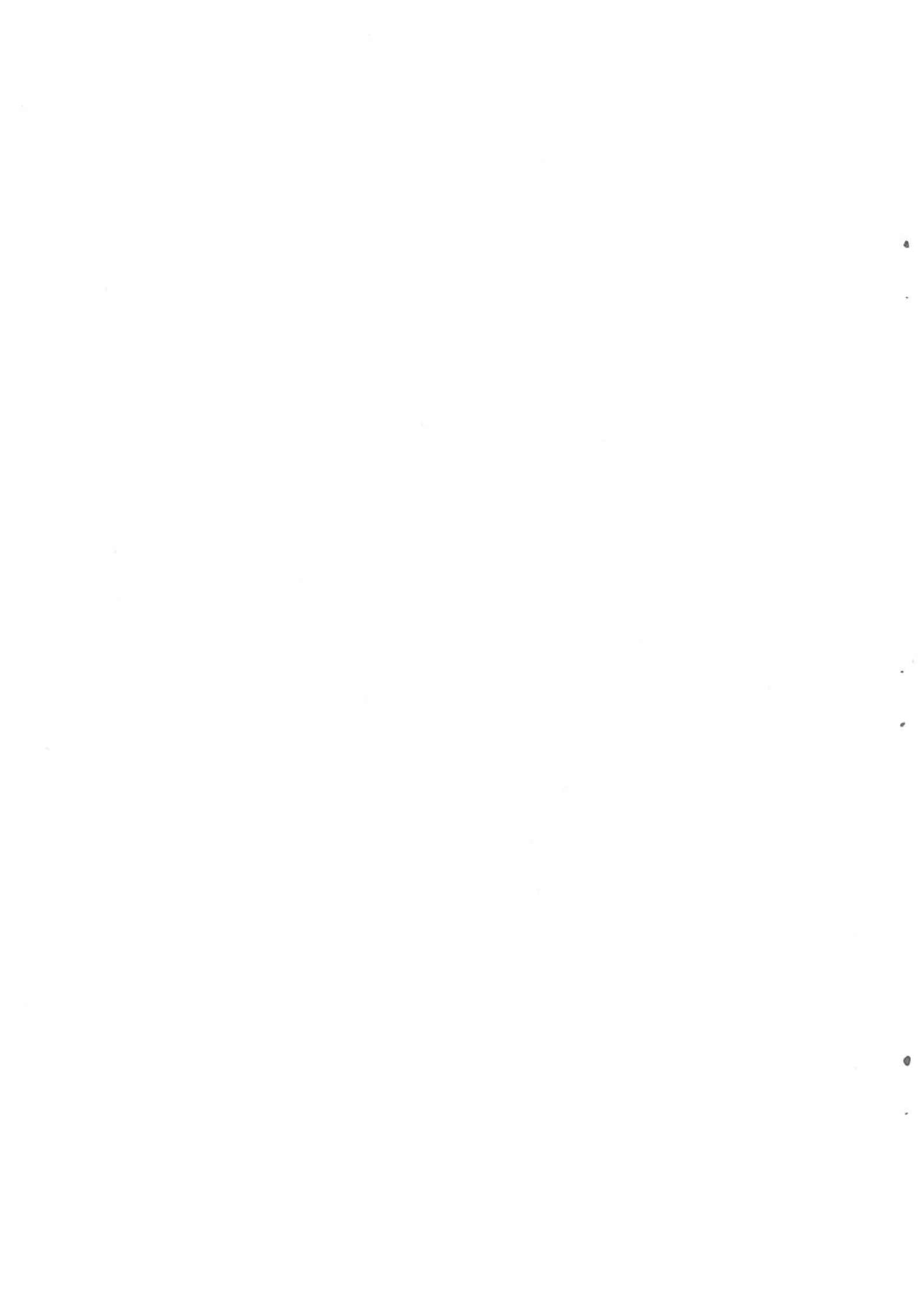
Pauvre Launay et pauvre Fondis  
Que surveillait depuis sa hauteur  
La Butte des Murets  
Ne convient pas que l'on raconte  
Comment, et j'en ai honte,  
L'Aulne, La Conche et Les Graviers  
Ont tous été débarrassés,  
(et tout le monde en a pâti),  
De ce qui faisait leur valeur  
Pour être remplacés  
Et je n'en suis pas fier  
Par une HORREUR nommée CARRIERE

Que sont ces lieux entretenus  
Que j'avais si souvent parcourus  
Etant rêveur  
Je sais, ils ont été assassinés  
La MACHINE les a tués  
NATURE EST MORTE.

C'est des odeurs qu'ils apportent  
Dès qu'il ventait devant ma porte  
D'orge et de blé  
Qui venaient des Tremblaies  
Ou des Osiers.  
Pauvres oiseaux et pauvres bois  
De La Rue Godefroy  
Au Poirier Maître Jean  
Vous ne verrez plus les belles couleurs  
Des moissons prometteuses  
Et des automnes languissants  
Car dès que viendra la Dévoreuse  
Tout deviendra blanc.

F. Massy  
source d'inspiration:  
Rutebeuf 13<sup>e</sup> siècle





# A L'ECOLE

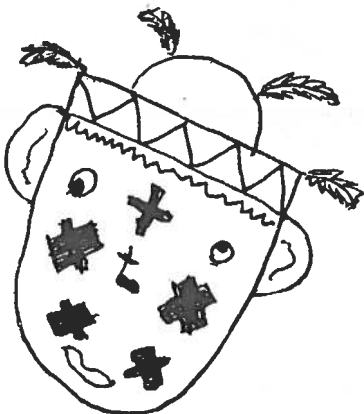
Le super

# CARNAVAL



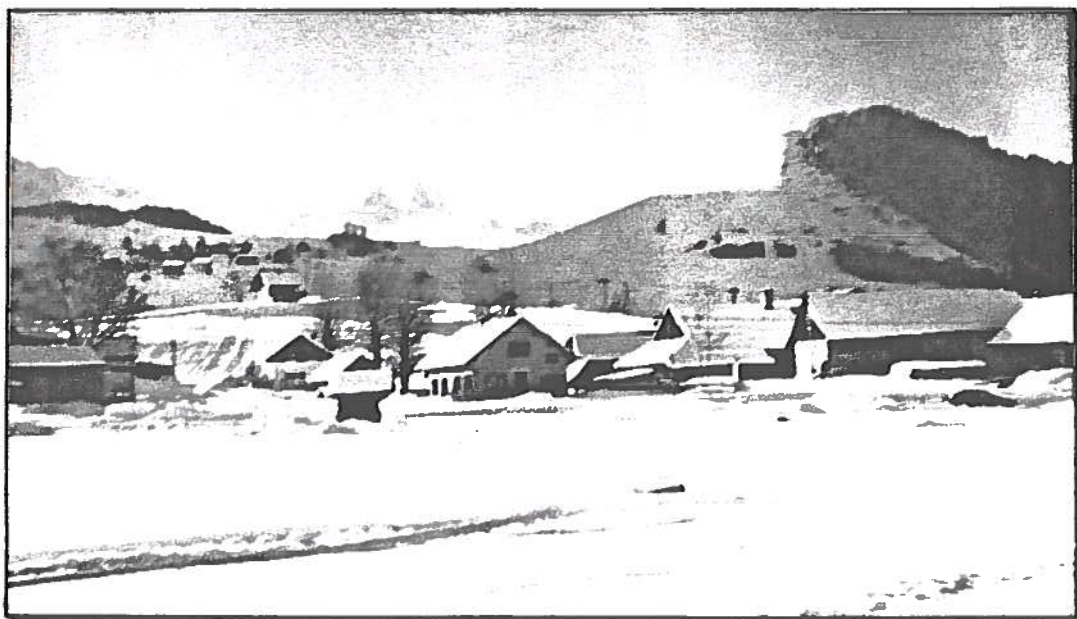
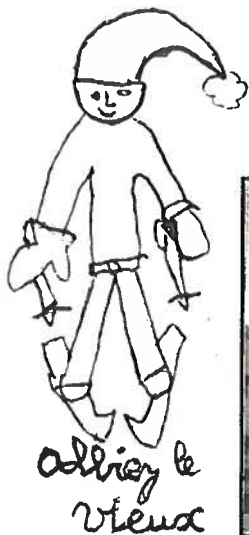
Nous nous sommes déguisés pour le carnaval.  
Il y avait des salles pour danser, jouer, lire et  
manger. On avait chaud dans les déguisements. Il y  
avait de bons gâteaux, vers la fin le maître nous a  
pris en photo.

C'était  
bien.



## Notre séjour en "classe de neige" à Albiez Le Vieux

Il y avait beaucoup de neige, lorsque nous sommes arrivés au chalet. Nous avons déjeuné et nous avons visité le chalet. Le jour suivant, nous avons fait l'asse le matin et ski l'après-midi. Lorsque nous sommes rentrés, nous avons goûté puis nous nous sommes douchés. Quelques jours après nous avons fêté l'anniversaire de Max Martin. Le dimanche nous avons fait de la luge. Le paysage était très beau. Nous avons eu trois animateurs: Franck, Didou et Blandine. Nous avons visité une ferme, il y avait deux sortes de vaches: La Turine et l'Abondance. Le lendemain matin nous sommes allés dans l'usine de fromage de Beaufort et nous en avons ramené à nos parents. Puis nous sommes allés chez le ferronnier et nous avons aussi rapporté des objets. L'avant dernier jour, après avoir dîné nous avons dansé. Nous nous sommes bien amusés pendant tout le séjour. @ P P L e S \* P e \* v l e u x \*



# LE COMITE DES FETES

## LA SOIREE "TAROT" DU 10 FEVRIER 1996

Malgré la faible participation de nos Jumeauvillois, (7 personnes), cette soirée a réuni 40 participants dans une ambiance chaleureuse reconnue par tous!

Merci Annie pour cette première organisation!



## LA SORTIE DU 18 FEVRIER 1996 AU THEATRE "MARIGNY"

Cette sortie a réuni les Jumeauvillois pour un après-midi de détente dans la bonne humeur et le rire. Nous espérons qu'elle aura satisfait tous ses participants et nous vous attendons nombreux dans nos prochaines manifestations.

*Merci à tous!*



## WEEK-END DE **SKI** EN MAURIENNE

Le week-end de ski organisé par le comité des fêtes a enchanté tous ses participants, sous un soleil radieux. Il nous est matériellement impossible d'en rendre compte dans ce bulletin, ce sera pour le prochain!



# GYMNASTIQUE

## COURS DE GYMNASTIQUE ENFANTS SAISON 96-97

Afin de préparer la rentrée de septembre 1996, les personnes intéressées par des cours de gymnastique pour leurs enfants sont invitées à prendre contact dès maintenant auprès de :

Mme DROUIN ☎ 30 93 96 85  
Mme PIOT ☎ 30 42 68 05

Les cours seront proposés pour les enfants à partir de 5 ans soit le mardi soir, soit le mercredi matin.

# TENNIS

## PROGRAMME TENNIS PRINTEMPS 1996

Comme chaque année, nous vous convions le plus nombreux possible, le dimanche 5 mai, au traditionnel tournoi de double mixte (ouvert à tous, inscrits ou non).

Nous essayons de mettre en place un stage enfants pour la semaine de Pâques, du 22 au 26 avril.

Courant juin le tournoi de simple nous réunira à nouveau.

Cette année, Jumeauville est organisateur du tournoi intervillages; inscrivez vous nombreux, la section Tennis a besoin de vous!

J.F. DODIVERS



**En ce début d'année, les VTTistes ont délaissé leur monture pour se consacrer à une autre tâche. En effet, à l'initiative de leur dynamique présidente, Brigitte Fialaire, ils ont décidé de renouer avec une tradition jumeauvilloise: le Paris-Mantes à la marche.**

**Mais pour faire sans dommage une telle randonnée, il faut s'entraîner. Ils ont rallié à eux quelques Jumeauvillois tentés par l'aventure et aussi, il faut le noter et c'est réconfortant, quelques personnes qui ne voulaient pas faire Paris-Mantes mais qui sont venues par amitié.**

**Les entraînements furent peu nombreux car débutés trop tard, mais ils furent suffisants. Il y en eut trois qui se déroulèrent de jour sur des parcours mixtes (route, chemin) et qui ont totalisé 21, 26 et 34,3 kilomètres et un de nuit de 28,5 kilomètres tout goudron qui consistait à parcourir une piste cyclable en pleine forêt de Rambouillet, pour éviter les automobiles.**

**Tous les types de temps ont été abordés: du grand beau temps très froid et sec, du temps doux et couvert, de la neige, et tempête de pluie et de vent. Il fallait bien ça car la météo du Paris-Mantes est un élément primordial.**

**Enfin le grand jour arrive. Chacun gère son appréhension de son mieux: on somnole devant la télévision, on dort, on mange.....**

**Le grand moment attendu est arrivé: c'est le départ. Mais comment faire pour rester groupés au milieu de toute cette cohue? On règle sa vitesse sur le plus lent, on s'attend aux contrôles, enfin on y arrive tant bien que mal.**

**On quitte l'abri de la forêt pour aborder la première grosse difficulté: le plateau des Alluets. Il y a bien du vent mais il n'est pas de face, il y a bien de la pluie mais elle est supportable d'autant plus que les concurrents sont acclamés par les chiens qui gardent les installations militaires, trop heureux de se divertir enfin.**

**Après Maule et sa vallée, le deuxième lieu redoutable apparaît: le plateau avec la pluie et le vent (toujours pas de face). Vient ensuite Jumeauville avec ses habitants qui nous accueillent et nous encouragent. Serons-nous assez forts pour résister à la tentation d'abandonner et d'aller rejoindre notre petit lit douillet? Et bien oui. Et voici les derniers kilomètres qui paraissent de plus en plus interminables. La descente de Senneville donne des ailes mais les derniers mètres de la piste cyclable avec ses petits raidillons furent durs pour certains.**

**Ils étaient dix aux départs: dont quatre depuis Boulogne: B. Fialaire, I. Schmitt, F. Roussel et D. Pottier et six depuis Saint-Nom: E. Drouin, J. Leriquier; J.C. Langlois, R. Lavrard, G. Guillaume et F. Massy, ils furent dix à l'arrivée. Ils sont partis groupés, ils arrivèrent par petits paquets avec des vitesses moyennes allant de 6,3 km/h pour les plus lents à 7,4 km/h pour les plus rapides. La distance n'a pas été suffisante pour certains, à l'instar d'Isabelle Schmitt qui rejoint sa famille à Dennemont, de Didier Pottier qui rentre à Breuil Bois-Robert ou de Georges Guillaume qui gagne le départ à pied pour s'échauffer.**

**Il y eut même une troisième mi-temps qui réunit tous les participants: concurrents et accompagnateurs. Chacun a pu raconter les exploits de son (ses) Paris-Mantes et tout le monde a pu admirer et savourer le magnifique gâteau confectionné par Emile Galerne.**

**Tous se sont promis de recommencer l'année prochaine, en partant de Paris et en espérant être plus nombreux.**

## **NOUVEAUX ARRIVANTS**

*Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux arrivants :*

*M. et Mme FROGER-GALLOIS*

*5, rue du Pont*



## **ETAT-CIVIL**

### **NAISSANCES**

*DE POORTER Dan*

*le 23 décembre 1995*

*Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents*

### **DECES**

*Madame Jeannine BRUNET*

*le 3 février 1996*

*Madame Yvette DENISARD*

*le 15 mars 1996*

*Le Conseil Municipal adresse ses condoléances aux familles*

*Après avoir rendu hommage à Madame Jeannine Brunet pour son dévouement, son action et son sens de l'organisation au sein du Comité des Fêtes pendant 28 ans, avec joie et bonne humeur dans toutes les manifestations organisées dans notre village, nous avons eu la peine de la conduire à sa dernière demeure.*

*Sa disparition brutale laisse un grand vide dans l'équipe; nous garderons d'elle les meilleurs souvenirs.*

*Merci Jeannine !*

*Le Comité des Fêtes*







EDITEUR : Mairie de Jumeauville  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : P. SEIGE, Maire  
COMITE DE REDACTION : C. AUDRAIN, M. LECOQ, F. MASSY,  
M. PIOT, O. POTTIER  
PHOTOS : J.P. AUDRAIN  
IMPRIMERIE : Mairie de Jumeauville  
TIRAGE : 250 ex.